



## L'AMET LANCE SA CAMPAGNE DE VACCINATION ANTI COVID-19 !



**Votre service de santé au travail se mobilise pour répondre à la protection vaccinale de vos salariés !**

Conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé et dans le cadre du déploiement de la stratégie vaccinale mise en place par le Gouvernement, nous vous informons que les équipes médicales de l'AMET Santé au Travail sont mobilisées pour participer à l'action de vaccination de vos salariés.



**Engagé dans la lutte contre l'épidémie, cette opération fait partie de nos missions ! Elle est donc incluse dans le montant de votre cotisation annuelle.**

Vos salariés âgés de 55 ans et plus, avec ou sans comorbidités pourront, s'ils le souhaitent, se faire immuniser par le vaccin AstraZeneca dans nos centres médicaux dès le 09 avril 2021.

### **Contribuez à nos côtés à cette campagne de vaccination :**

Nous vous remercions d'informer vos salariés de leur possibilité de se faire vacciner, dès lors qu'ils ont l'âge requis, afin qu'ils puissent prendre contact avec nous. N'hésitez pas à leur communiquer le fichier PDF joint à cet email.

**Les salariés concernés sont invités à s'enregistrer sur le formulaire ci-dessous.**

**Je souhaite me faire vacciner** ➔

Notre équipe médicale prendra, en toute confidentialité et à la suite de leur inscription, contact avec eux afin de confirmer leur éligibilité à la vaccination et de fixer, si tel est le cas, un rendez-vous dans l'un de nos centres vaccinateurs.

**Soyez assurés, Chers adhérents, de notre engagement pour votre santé et celle de vos salariés !**